



Deux ans après avoir été agressé dans un studio de télévision, Abel Elimby Lobe dit être déçu de la lenteur de la justice à lui rendre justice.

C'était au cours de l'émission dominicale «7Hebdo » sur la chaîne de télévision privée STV. Parlant de la justice camerounaise, l'ancien militant du Social Democratic Front (SDF) et conseiller municipal n'est pas allé du dos de la cuillère. Selon lui, la justice camerounaise est « malade ».

L'ex-secrétaire national adjoint n°1 à la Communication du Social democratic front (Sdf) qui semble avoir la dent très dur envers de la justice camerounaise déclare avoir été agressé depuis dans les studios d'une télévision privée, mais regrette le fait que deux ans plus tard, la justice tarde à lui être rendue.

« Ça fait deux ans que je poursuis quelqu'un qui m'a agressé dans un studio de télévision, il m'avait roué de coups, mon visage ensanglanté, et j'attends toujours que la justice me rende justice », déclaré-t-il. « Le procès ne court pas », dit-il, car « l'intéressé et le parti qui semble le soutenir dans cette affaire essaient d'influencer la justice et enterrer le dossier ».

L'homme politique essaie d'expliquer cette lenteur de la justice par le faible effectifs des juges, mais évoque aussi l'épineux problème de corruption qui plombe l'action de celle-ci.

Pour mémoire, Abel Elimby Lobe était reparti le dimanche 13 novembre 2016 des studios de la chaîne de télévision Canal 2 International le nez ensanglanté. C'était à l'occasion du débat télévisé « L'Arène ». L'homme politique qui venait juste de démissionner du SDF avait tout simplement été tabassé par l'un de ses contradicteurs du débat, Carlos Ngoualem et militant du SDF.

Abel Elimby est un habitué des agressions physiques. Il avait failli se faire lyncher par un gang en furie le jeudi 15 février 2018 alors qu'il tentait de solutionner un litige foncier l'opposant avec certains habitants du quartier Mbanya, précisément au lieu-dit « sable », dans le 5^e arrondissement de la ville de Douala. Il dit également avoir déposé une plainte contre les concernés.